

Le plan national pour la science ouverte et le Comité pour la science ouverte

Le plan national pour la science ouverte a été rendu public par Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, le 4 juillet 2018 à Lille lors du congrès organisé par LIBER. Il est ambitieux. Tout en prenant des mesures dont la mise en oeuvre est immédiate, il s'inscrit dans la longue durée. Son succès dépendra de la mobilisation de l'ensemble des acteurs. En particulier, il invite chaque établissement ayant des activités de recherche à se doter d'une politique de science ouverte. On le sait, le sujet est systémique : aucun acteur ne dispose, à lui seul, de la capacité de décréter l'avènement de la science ouverte, car le mouvement touche l'ensemble du processus scientifique, en premier lieu la chercheuse et le chercheur, mais aussi tous les métiers d'accompagnement de la recherche, et tous les niveaux de l'organisation du monde de la recherche. Il semble acquis que la volonté collective existe, mais que la complexité technique, juridique et disciplinaire du sujet constitue une difficulté importante. C'est la raison pour laquelle a été mise en place une coordination nationale à travers le Comité pour la science ouverte (CoSO). À sa base, plus de 250 experts ayant répondu à l'appel à manifestation d'intérêt, qui échangent sous forme numérique dans le cadre du forum de la science ouverte. À son sommet, les présidents et présidentes des institutions qui représentent l'ensemble du secteur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Avec cette combinaison d'expertise de terrain, que nous espérons représentative de la diversité et de la complexité des situations, et de capacités décisionnelles au plus haut niveau, nous disposons d'un instrument puissant de coordination nationale et de contribution internationale.

Le travail quotidien est réalisé par les quatre collèges (publications, données de la recherche, compétences, Europe et international), qui peuvent être saisis à la fois par le comité de pilotage de la science ouverte et par la communauté scientifique. Leur



travail est progressivement publié sur le site Ouvrirlascience.fr^[1], qui est conçu comme un lieu d'informations sur l'actualité du Comité mais aussi sur la science ouverte en général, ainsi que comme une bibliothèque de ressources de référence^[2]. C'est, enfin, l'endroit où sont publiés les documents officiellement validés par le Comité, comme par exemple le guide juridique sur l'ouverture des données de recherche. Le site est quasiment entièrement bilingue, de façon à s'assurer d'une bonne articulation à l'échelle internationale. Le plan national pour la science ouverte a, d'ailleurs, été clairement identifié par les institutions étrangères, et nous travaillons beaucoup à la coordination internationale, notamment à travers le collège international du Comité pour la science ouverte.

Pour que l'expression "science ouverte" devienne petit à petit un pléonisme, il faut que ses principes et ses bonnes pratiques imprègnent les usages quotidiens. Il importe donc que, au plus près des pratiques quotidiennes des chercheurs, les services numériques liés aux données et aux publications encapsulent nativement le paradigme de la science ouverte. Ainsi, l'ouverture ne devra à

terme pas constituer un effort supplémentaire du chercheur.

Cette évolution passe aussi par le développement de compétences spécifiques à la science ouverte. Notamment dans les écoles doctorales, nous encourageons le développement de formations dédiées, qui doivent être à la fois générales et spécifiques aux disciplines, la diversité des situations étant particulièrement marquée. Rien ne serait pire que de donner l'impression de faire la morale aux chercheurs avec des propos trop généraux, et de ne pas répondre aux questions qui se posent dans leur situation particulière. Autant que possible, la science ouverte doit devenir une solution plutôt qu'un problème, une opportunité plutôt qu'un souci. Dire que nous sommes arrivés à bon port avec le plan national pour la science ouverte serait, à ce titre, complètement illusoire. Le plan est une étape, un outil indispensable, mais la route est encore longue. Si on en croit les premiers résultats du Baromètre national de la science ouverte décidé par le plan, qui s'appuie sur des données elles-mêmes ouvertes, 36 % des publications françaises de 2017 étaient en accès ouvert en 2018. C'est une belle illustration de la situation : nous avons collectivement beaucoup œuvré pour atteindre un tel résultat, mais le chemin qui reste à parcourir est deux fois supérieur à celui que nous avons parcouru.

MARIN DACOS

Conseiller pour la science ouverte du Directeur général de la recherche et de l'innovation au Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
marin.dacos@recherche.gouv.fr

[1] www.ouvrirlascience.fr

[2] Il est possible de proposer des contenus en écrivant à ouvrirlascience@recherche.gouv.fr